

New York, le 5 juin 2018

## Discours de remerciement de S.E. Mme María Fernanda Espinosa Garcés à la suite de son élection à la présidence

L'un des aspects les plus importants de la Charte des Nations Unies est la possibilité de décider par un vote universel de la personne qui dirigera les travaux de ce forum. Le processus que nous concluons aujourd'hui représente donc une célébration, plus qu'un concours, des principes fondateurs de l'Organisation. En conséquence, ce vote a été un acte qui renforce le multilatéralisme. C'est pourquoi

vif attachement et sa fidélité à l'Équateur et au multilatéralisme. Je remercie aussi tout particulièrement l'équipe de la Mission permanente de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies et le Représentant permanent pour leur travail dévoué et acharné; nos ambassadeurs et tout le personnel des services extérieurs à travers le monde ainsi que l'équipe du Ministère des relations extérieures à Quito, pour leurs efforts en vue de mobiliser l'appui qui s'est matérialisé aujourd'hui en faveur de ma candidature.

J'ai proposé une présidence ouverte, et j'ai parlé. En outre, je réaffirme aujourd'hui mon engagement à agir en tant que médiatrice impartiale, objective et ouverte. Comme l'Assemblée le sait, je ne suis pas seulement politicienne, je suis aussi poète, et en tant que telle, je sais parfaitement que le regard ne sert à rien, si on n'observe pas et que les mots n'ont pas de valeur, si on n'écoute pas. Je serai donc toujours prête à écouter tous les représentants et à travailler pour eux et avec eux. Je tiens à les assurer que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que l'Assemblée s'acquitte du rôle central qui est le sien dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Je veux aussi, Monsieur le Président, vous féliciter pour votre travail, votre vision et vos efforts de tous les instants durant votre mandat. Vous pouvez compter sur tout mon temps et toute mon énergie pour œuvrer à vos côtés, en cette période de transition, afin de garantir la continuité du brillant travail que vous avez accompli et des excellents résultats que vous avez obtenus. C'est un honneur pour moi que de vous succéder et j'espère également pouvoir compter sur votre expérience tout au long de mon mandat.

Comme je l'ai dit à l'occasion du dialogue interfacial, les organes des Nations Unies doivent fonctionner comme une horloge de précision, comme les rouages d'un même mécanisme, si on veut que l'Organisation progresse dans la réalisation des objectifs énoncés dans la Charte. C'est pourquoi, je suis sûre qu'avec le Secrétaire général, nous travaillerons main dans la main afin d'encourager les réformes et processus nécessaires au renforcement de l'Organisation. Je tiens à le féliciter pour son esprit d'initiative et pour avoir le courage de rechercher non pas l'option la plus facile mais la plus efficace. Je m'engage à soutenir ses initiatives, conformément au mandat qu'il a reçu des États Membres.

Un de mes tâches les plus importantes sera d'accompagner les États dans la mise en œuvre des réformes du système des Nations Unies. Nous avons pour défi de bâtir une organisation plus forte et plus efficace. Renforcer le multilatéralisme n'est pas un choix mais une obligation. Il est urgent que les Nations Unies fassent la preuve de leur capacité de relever les défis mondiaux et que l'Organisation soit plus proche des gens et fasse en sorte que ses décisions profitent directement à leurs bénéficiaires, autrement dit les citoyens. C'est pour cette raison que, comme je l'ai déjà indiqué durant ma campagne, chacune de mes actions tiendra compte du fait que nos peuples sont les principaux concernés par nos engagements et nos décisions, et que nous sommes redevables envers eux.

Je remercie encore une fois l'Assemblée pour cette nomination. Je m'engage devant elle à travailler pour le bien commun et les principes et piliers de notre Organisation. Je prends l'engagement solennel et responsable de respecter scrupuleusement le code de déontologie du Président de l'Assemblée générale et de suivre à la lettre les préceptes de la Charte des Nations Unies ainsi que le Règlement intérieur de l'Assemblée.